



**XXII^e Assemblée générale de l'AIFM
Procès-verbal**

Agadir (Maroc), 24 mars 2017 - 15h20-17h
Salon Mamounia, Atlantic Palace hotel

Participants

Adhérents : Taoufik AADEL, Denise AFXANTIDIS, Joëlle BAILET, Joëlle BARAKAT, Ahmed EZZERARI, Pierre GONIN, Laurent LARRIEU, Marine LOVERO, Nicolas PICARD, Valentine PLESSIS, Tiziana ULIAN

Adhérents ayant donné mandat :

- à Alain CHAUDRON : Jean BONNIER, Abdelhamid KHALDI
- à Marine LOVERO : Louis GUES, Gilles PELLEAU, Yvonne PELLEAU
- à Nisrin ALAMI : Iliass HARRAK

Administrateurs : Patrizia TARTARINO (Vice-Présidente), Alain CHAUDRON (Trésorier), Nisrin ALAMI (Secrétaire), Louis AMANDIER, Annita LOGOTHETI, David SOLANO, Jean STEPHAN, Maria Carolina VARELA

Administrateurs excusés : Abdelhamid KHALDI (Président), Mohamed BENZYANE, Igor KOLAR, Jean de MONTGOLFIER, Nesat ERKAN

Invités : Christophe BESACIER, Xavi BUQUERAS, Abed SULTAN

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2016
3. Rapport moral 2016
4. Rapport financier 2016
5. Renouvellement du Conseil d'administration
6. Programme de travail 2017
7. Projet et réseau MEDFORVAL
8. Budget 2017
9. Questions diverses

Procès-verbal

La Vice-Présidente ouvre la séance à 15h20 et remercie le Maroc pour l'accueil de la 5 SFM et de l'AG/CA de l'AIFM. Un tour de table est fait, afin de permettre aux participants de se présenter.

Les adhésions 2016 et les pouvoirs sont présentés à l'assemblée ; 25 membres de l'AIFM sont présents ou représentés, avec 19 participants et 6 pouvoirs.

1. Adoption de l'ordre du jour

La proposition d'ordre du jour est présentée par la Vice-Présidente ; il n'y a pas de remarque.

Résolution 1

L'ordre du jour est adopté

2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2016

Les résolutions de l'Assemblée générale 2016 sont présentées par Marine LOVERO ; le procès-verbal complet est disponible sur le site internet de l'AIFM et dans le dossier des participants.

Résolution 2

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2016 est adopté.

3. Rapport moral 2016

Marine LOVERO présente les points saillants du rapport moral pour l'année 2016 :

- MEDFORVAL
- PCFM et 5 SFM
- Animation de réseau et communication

L'attention des membres est attirée sur le renouvellement des moyens de communication, et ils sont encouragés à utiliser les outils mis à leur disposition.

Résolution 3

L'assemblée générale approuve le rapport moral 2016.

4. Rapport financier 2016

Le rapport financier 2016 est présenté par le Trésorier : rapports de l'Expert-comptable et du Commissaire aux comptes, bilan et compte de résultat.

Le rapport du Commissaire aux comptes pour 2016 indique que tout est en règle et que les comptes de l'AIFM sont en adéquation avec son activité et avec le fonctionnement d'une association.

Le résultat de l'exercice 2016 est un excédent de 1 577 €, qui vient augmenter les fonds propres de l'association, qui s'élèvent désormais à 108 598 €. Ces fonds propres permettent d'assurer les avances de trésorerie en cas de projet, mais également la transition entre deux projets ; il est donc vital de travailler encore à les augmenter en cherchant de nouvelles sources de financement (dont des projets).

Un point est fait sur la valorisation du bénévolat, qui est essentielle pour afficher des cofinancements auprès des bailleurs de fonds.

Résolution 4

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2016 et l'affectation du résultat de l'exercice (+ 1 577 €) en report à nouveau.

L'assemblée générale donne quitus définitif et sans réserve aux Président, Trésorier et administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2016.

5. Renouvellement du Conseil d'administration

Marine LOVERO présente les deux candidats sortants, ainsi que les deux membres cooptés en 2016 par le Conseil d'administration. Les noms sont soumis au vote à main levée. Tous sont élus à l'unanimité.

Résolution 5

L'assemblée générale fixe le nombre d'administrateurs à 13 pour la période 2017-2018.

L'assemblée générale approuve la cooptation pour 2 ans d'Igor KOLAR et pour 6 ans d'Annita LOGOTHETI. Elle élit pour 6 ans les membres du conseil d'administration suivants :

- Louis AMANDIER
- Mohamed BENZYANE

Ces informations seront transmises à la Préfecture des Bouches du Rhône.

6. Programme de travail 2017

Les activités prévues pour 2017 peuvent être regroupées en quatre catégories principales :

1. Animation du réseau, communication et veille
2. Mise en œuvre du projet MEDFORVAL
3. Activités du Comité *Silva Mediterranea* et du Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes, y compris la 5^e Semaine forestière méditerranéenne
4. Recherche de financements et montage, mise en œuvre de nouveaux projets

MEDFORVAL reste une activité importante en 2017, notamment au travers de la communication, du suivi des petits projets, de la recherche de nouveaux financements et de l'atelier de Shouf, prévu en septembre 2017.

Résolution 6

L'assemblée générale approuve le programme de travail pour 2017.

7. Projet et réseau MEDFORVAL

Alain CHAUDRON commente la note sur l'avenir du réseau MEDFORVAL et rappelle l'intérêt de formaliser le réseau afin d'assurer sa pérennité. Il présente la proposition faite par le CA de la création d'un « établissement secondaire » de l'AIFM.

Question : les sites peuvent et doivent-ils être membres de l'AIFM ? Quelle procédure suivre ?

→ les sites peuvent dès maintenant rejoindre l'AIFM comme personne morale ; la procédure à suivre est interne et propre à chaque organisation. Le réseau créé par l'AG offrira simplement un outil aux membres.

Remarque : il est important de formaliser un réseau pour le faire vivre et l'animer

Question : Le réseau et établissement secondaire ainsi créé dispose-t-il de la personnalité juridique ?

→ non, car il est une émanation de l'AIFM, une sorte de filiale ; cependant, cette situation ne préjuge pas d'éventuelles activités propres qui pourraient être réalisées par les membres du réseau.

Question : le réseau sera-t-il limité à 19 sites ?

→ non, un élargissement est d'ores et déjà prévu, avec une invitation large à la rencontre de Shouf fin 2017.

Question : est-il fait usage du réseau pour effectuer des mesures de façon standardisée, et ainsi alimenter des bases de données robustes et complètes ?

→ oui, des bases de données sont prévues, mais pas de façon systématique ni standardisée pour le moment, l'AIFM n'ayant ni les capacités ni les moyens à l'heure actuelle pour mener de telles activités.

Résolution 7

L'assemblée générale prend acte du rapport sur le projet MEDFORVAL (mars 2015 – février 2018).

Pour l'avenir, l'assemblée générale décide de la création d'un établissement secondaire de l'AIFM, dénommé « Réseau MEDFORVAL », dont le siège social sera le même que celui de l'AIFM et qui sera déclaré à la préfecture des Bouches-du-Rhône dans les trois mois.

Le projet de règlement intérieur du Réseau MEDFORVAL sera présenté pour adoption à la prochaine réunion annuelle du projet, fin 2017. Puis, il sera soumis pour approbation au conseil d'administration de l'AIFM.

8. Budget 2017

Le budget prévisionnel pour l'année 2017 est présenté par Marine LOVERO.

Ce budget, est préparé et validé par le Bureau en fin d'année précédente afin de permettre au Secrétariat de travailler dès le 1er janvier suivant et de rechercher des financements à partir d'un document approuvé ; il est volontairement non modifié après sa validation, même si des changements apparaissent ensuite.

Trois points sont particulièrement à souligner :

- L'importance de MAVA à travers MEDFORVAL, pour plus de la moitié du budget,
- Le poste 5 SFM, en recettes et en dépenses,
- Et la valorisation du bénévolat des administrateurs, en temps de travail comme en abandons de frais.

Concernant les cotisations pour 2017, l'Assemblée générale décide de maintenir les montants actuels. Suite à la demande de plusieurs membres, l'AIFM cherchera à mettre en place un système de prélèvements automatiques réguliers des cotisations.

Résolution 8

L'assemblée générale approuve le projet de budget pour 2017.

Le barème des cotisations reste inchangé en 2017 et en 2018. Le Secrétariat examinera la possibilité de mettre en place un système de prélèvement automatique annuel pour les personnes en faisant la demande.

9. Questions diverses

Question : Abed SULTAN souligne l'importance du réseau (AIFM comme MEDFORVAL), et s'interroge sur son efficience, comme abordée dans l'évaluation à mi-parcours

→ le sujet n'a pas encore été étudié par le Secrétariat, qui préfère ne pas donner de réponses pour le moment.

Question : Denise AFXANTIDIS s'interroge sur les programmes européens : quelles pistes sont actuellement à l'étude ?

→ Trois pistes sont en cours : Europe AID (projet avec l'Iran et le CTFC, en sous-traitance, pour 10 000 €), Interreg MED (INHERIT – écotourisme) et IEV CBC Med (prolongement du projet MEDFORVAL, autour des problématiques de partenariat public-privé, en lien avec le CTFC, la FAO). Le problème du cofinancement est à nouveau soulevé.

Question : Joëlle BARAKAT demande si l'idée de MEDFORVAL est de s'inscrire dans le même registre que MEDPAN, mais pour le terrestre.

→ La réflexion est engagée au sein du réseau sur cette idée et sur sa mise en place

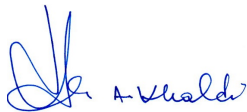
Résolution 9

Afin d'effectuer tous dépôts, formalités ou publications nécessaires, l'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée.

L'Assemblée générale 2017 de l'AIFM est levée à 17h.

Le 02/05/2017

Le Président



Abdelhamid KHALDI

La Secrétaire



Nisrin ALAMI